Lyon 7e
69 Lyon 7e arrondissement, Fort de la Vitriolerie, 69 Lyon 2e arrondissement, Perrache
cours Suchet , quai Perrache

Ensemble des bacs à traille militaires de la Vitriolerie (disparus)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69006587
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement du Rhône
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : bac
Précision sur la dénomination : bac à traille ; bac militaire
Appellation : bac de la Vitriolerie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : Rhône
Références cadastrales :

Historique

Lors de la construction du fort de La Vitriolerie, en 1840, un rapport établi par l´Ingénieur en chef des Ponts et chaussées du Rhône étudie la question de l´implantation d´un bac à traille pour faire traverser gratuitement les officiers du Génie et les ouvriers travaillant au fort, mais aussi le public, contre un droit de péage. Par un arrêté préfectoral du 21 janvier 1841, un bac à traille est donc créé et exploité par le sieur Rochon, entrepreneur chargé de la construction du fort militaire. Il fonctionne durant toute l´année 1841 et une partie de l´année 1842, jusqu´à ce que l´autorisation soit retirée au sieur Rochon qui a perçu illégalement un péage. Les autorités doivent sévir contre ce dernier qui a continué à exploiter le bac sur le Rhône après que l´autorisation lui en ait été retirée. Après la suppression du bac, la traversée des militaires s´effectue à l´aide de batelets, moyen de transport lent et dangereux. Aussi, dès octobre 1842, un rapport du Génie demande le rétablissement immédiat d´un bac. Mais il faut attendre 1864, date à laquelle le préfet autorise le Maréchal de Castellane, gouverneur militaire de Lyon, à faire installer par le Génie un bac à traille à La Vitriolerie. La fonction de ce dernier doit être de permettre aux officiers du fort de se rendre plus facilement à la gare et aux établissements publics de Perrache ; les sous-officiers et la troupe usant dans le même but du pont suspendu Napoléon amont. On ne sait pas combien de temps cette traille a fonctionné. Le 15 juillet 1876, un pont de bateaux est provisoirement établi à La Vitriolerie pour permettre le passage d´une compagnie en armes.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 3e quart 19e siècle
Période(s) secondaire(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1841 (daté par travaux historiques), 1864
Auteur(s) de l'oeuvre : Rochon (entrepreneur, attribution par travaux historiques)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Maréchal de Castellane (promoteur)

Description

Le bac à traille de La Vitriolerie reliait le fort militaire du même nom en rive gauche (probablement à hauteur de la rue Gustave Nadaud actuelle) au débouché du cours Suchet, au pied de la prison Saint-Joseph (quartier de Perrache) en rive droite. Son emplacement correspond à celui de la traille de La Mouche Nord : étaient-ils juxtaposés ?

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : bac à traille
État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

D'après la thèse de Cogoluènhe. Le fort de La Vitriolerie, auj. Quartier Général Frère de Lyon : bd Yves Farge, 7e arr.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- **Projet de traille militaire pour la Vitriolerie, 18 mars 1864. Vue en plan. Coupe (extr. de :**
  Projet de traille militaire pour la Vitriolerie, 18 mars 1864. Vue en plan. Coupe (extr. de : COGOLUENHE, Henri. **Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques**. Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980, livre 2, p. 67)

- **[Plan de situation de la traille militaire de la Vitriolerie] (extr. de : COGOLUENHE, Henri.**
  [Plan de situation de la traille militaire de la Vitriolerie] (extr. de : COGOLUENHE, Henri. **Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques**. Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980, livre 3, Annexe D-25)

Bibliographie

- **COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et**
  COGOLUENHE, Henri. **Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques**. Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980. 3 volumes
  livre 1, p. 122 ; livre 2, p. 67 (coupe et plan), p. 102 ; livre 3, Annexes D-21 à D-25 (plan de situation)

Annexe 1

Rapport de M. Mondot de Lagorce, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Rhône, 12 janvier 1841 (extr. de : COGOLUENHE, Henri. **Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques**. Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980, livre 3 : annexes D-21-22) :
(Rapport joint à la demande faite le 23 décembre 1840 par le Sieur Rochon, entrepreneur du fort).
"Le pétitionnaire demande deux choses essentiellement distinctes : 1) l´autorisation d´établir un bac pour le passage de MM. les officiers du Génie et pour celui des ouvriers qui seraient employés au fort de La Vitriolerie ; 2) l´autorisation de passer le public moyennant un droit de péage [...].
L´Ingénieur en chef soussigné, reconnaissant qu´il peut être avantageux en ce moment et pendant la construction du fort de La Vitriolerie, d´avoir un bac particulier pour le Service du génie militaire est d´avis que l´autorisation soit donnée aux conditions ci-après : 1) la corde ou traille sera attachée du côté de la rive droite à deux peupliers de la chaussée Perrache ; 2) il sera établi, sur la rive gauche, un pied de chêvre distant de 6 m au moins du bord supérieur du perré ; 3) on placera contre le perré de la rive droite un escalier en bois muni de garde-corps pour accéder au bac ; 4) le point le plus bas de la traille sera à 10 m au moins au-dessus de l´étiage ; 5) on ne pourra transporter que des piétons ; 6) le Sieur Rochon devra transporter gratuitement les employés civils et militaires dans l´exercice de leurs fonctions ; 7) la présente autorisation ne sera valable que pour un an et cessera de plein droit si elle n´est pas renouvellée avant le 1er janvier 1842 [...]. Quant à l´établissement du droit de péage, l´Ingénieur en chef pense qu´avant de statuer il y a lieu d´ouvrir une enquête sur la question de savoir s´il y a utilité publique à établir un passage public sur ce point...".

Annexe 2

Rapport adressé par le Lieutenant-Colonel Mengin à la Direction du Génie de Lyon, 17 octobre 1842 (extr. de : COGOLUENHE, Henri. **Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques**. Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980, livre 3 : annexes D-24-25) :
"Rapport pour demander l´établissement d´un bac à traille sur le Rhône en face du fort de La Vitriolerie.
Par un arrêté du 21 janvier 1841, approuvé le 28 suivant, M. le Préfet du Rhône avait autorisé le Sieur Rochon, entrepreneur des travaux du fort de La Vitriolerie à établir un bac à traille sur le Rhône, en face de la prison de Perrache, pour le passage des officiers du Génie et des ouvriers employés aux travaux. Ce bac a fonctionné pendant toute l´année 1841 et une partie de 1842 mais il a été supprimé il y a plusieurs mois, l´autorisation ayant été retirée au Sieur Rochon pour avoir perçu un droit de péage à son profit. Depuis cette époque, les officiers et les employés du Génie n´ont pu communiquer avec les ateliers de La Vitriolerie qu´à l´aide de batelets, moyen de communication lent et difficile, surtout dans les hautes eaux et qui devient de plus en plus insuffisant à mesure que les travaux du fort prennent plus de développement. D´un autre côté, l´établissement d´une communication directe sur ce point rapprocherait les bâtiments militaires du quartier de Perrache de ceux des Forts du Colombier et de Lamotte, et procurerait par là de grands avantages pour le service de la garnison. Tous les intérêts militaires se réunissent donc pour réclamer l´établissement du bac qui a existé pendant plus d´une année, en attendant la construction d´un pont [...]. En conséquence, dans l´intérêt du Service militaire, comme aussi dans celui des riverains et suivant l´intention de M. l´Inspecteur Général des fortifications, nous demandons que l´établissement d´un bac à traille, pour les piétons, sur le Rhône, en face du fort de la Vitriolerie, soit mis prochainement en adjudication. Du côté de la rive gauche, le pied de la chêvre, destiné à supporter la traille, serait établi sur le terrain militaire, dans l´emplacement qui serait fixé par le chef du Génie, moyennant que les officiers et les employés du Génie seraient transportés gratuitement. Le passage gratuit serait également accordé à tous les militaires en uniforme".

Illustrations

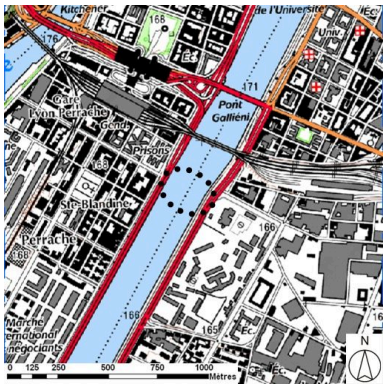

Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010) Dess. S. Delétoille IVR82_20106907513NUD

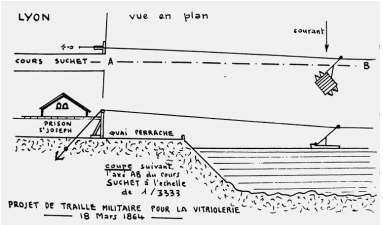

Projet de traille militaire pour la Vitriolerie, 18 mars 1864. Vue en plan. Coupe (extr. de : COGOLUENHE, livre 2, p. 67) Phot. I. Havard, Autr. Henri (auteur) Cogoluènhe IVR82_20106907435NUCA

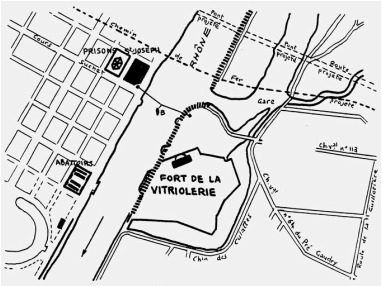

[Plan de situation de la traille militaire de la Vitriolerie] (extr. de : COGOLUENHE, livre 3, Annexe D-25) Phot. I. Havard, Autr. Henri (auteur) Cogoluènhe IVR82_20106907436NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Gués, bacs, bacs à traille et ponts de bateaux du Rhône (IA00000334)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation de l'étude des points de franchissement du Rhône en région Rhône-Alpes (IA00000331) Rhône-Alpes, Rhône-Alpes
Bac à traille de la Mouche (nord), ou bac à traille de Perrache (disparu) (IA69006585) Lyon 7e, 69 Lyon 7e arrondissement, la Mouche, 69 Lyon 2e arrondissement, Perrache, cours Suchet , quai Perrache

Auteur(s) du dossier : Sandrine Pagenot, Isabelle Havard, Bruno Decrock
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

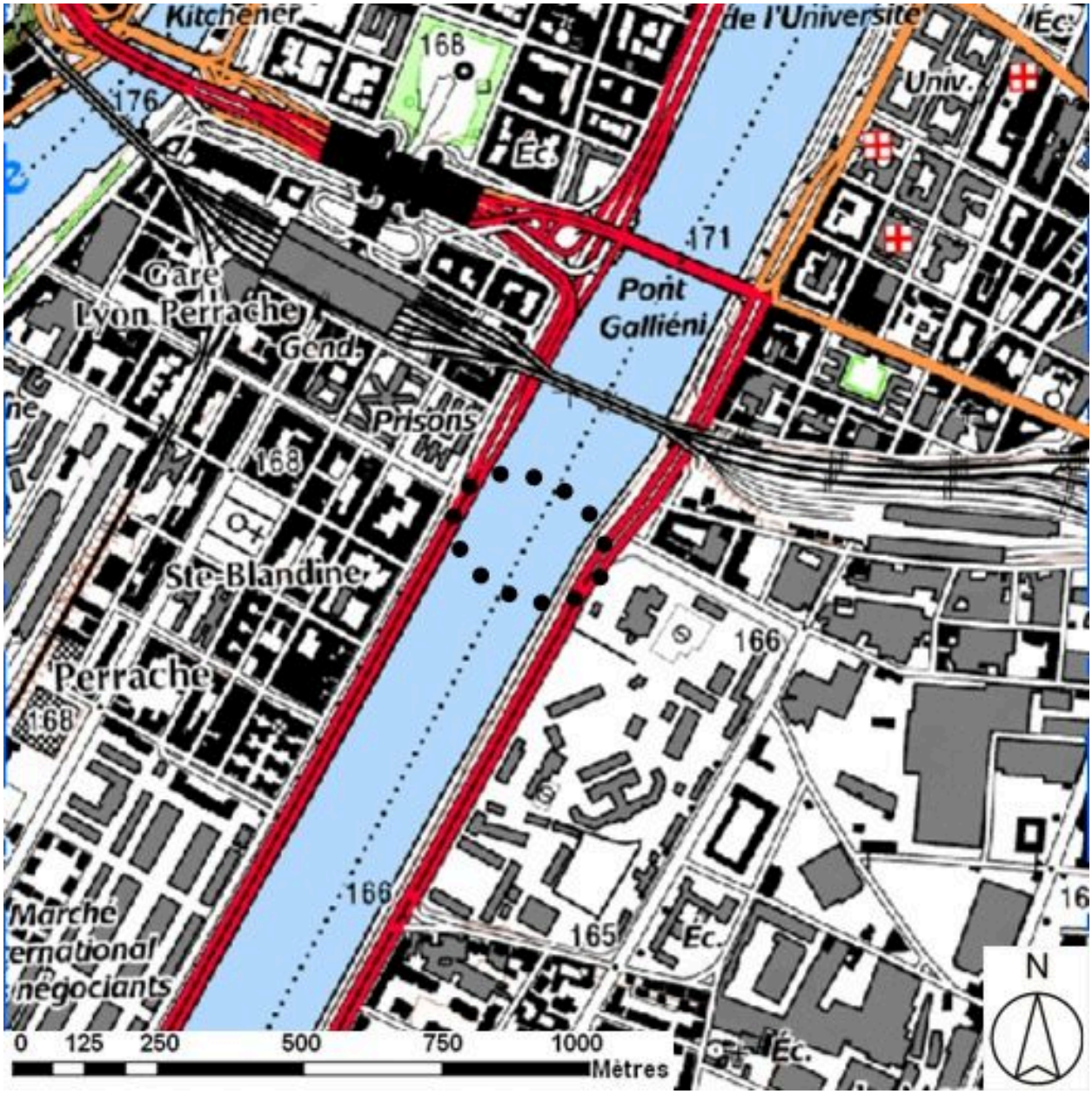

Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)

IVR82_20106907513NUD
Auteur de l'illustration : S. Delétoille
Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:25000
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © IGN
reproduction interdite

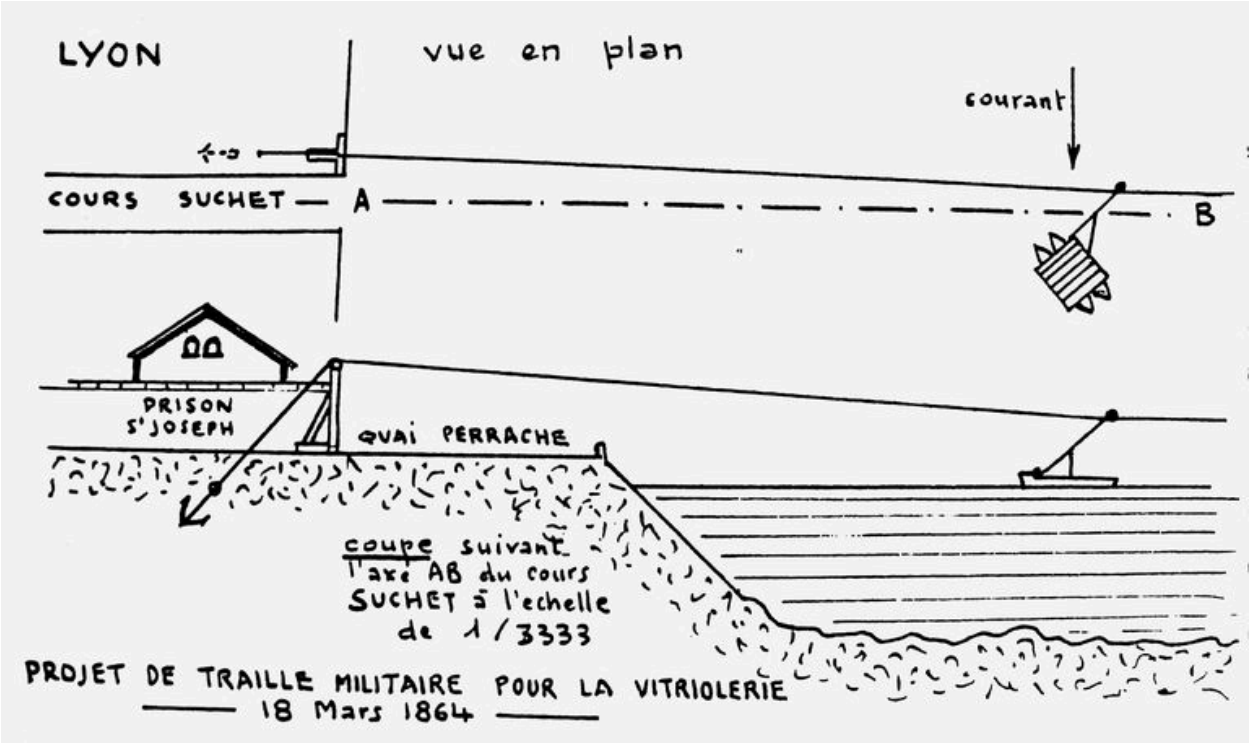

Projet de traille militaire pour la Vitriolerie, 18 mars 1864. Vue en plan. Coupe (extr. de : COGOLUENHE, livre 2, p. 67)

Référence du document reproduit :

- **COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et** COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques. Thèse de doctorat. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980Plan et coupe, mars 1864

IVR82_20106907435NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
Auteur du document reproduit : Henri (auteur) Cogoluènhe
Échelle : 1:3333
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

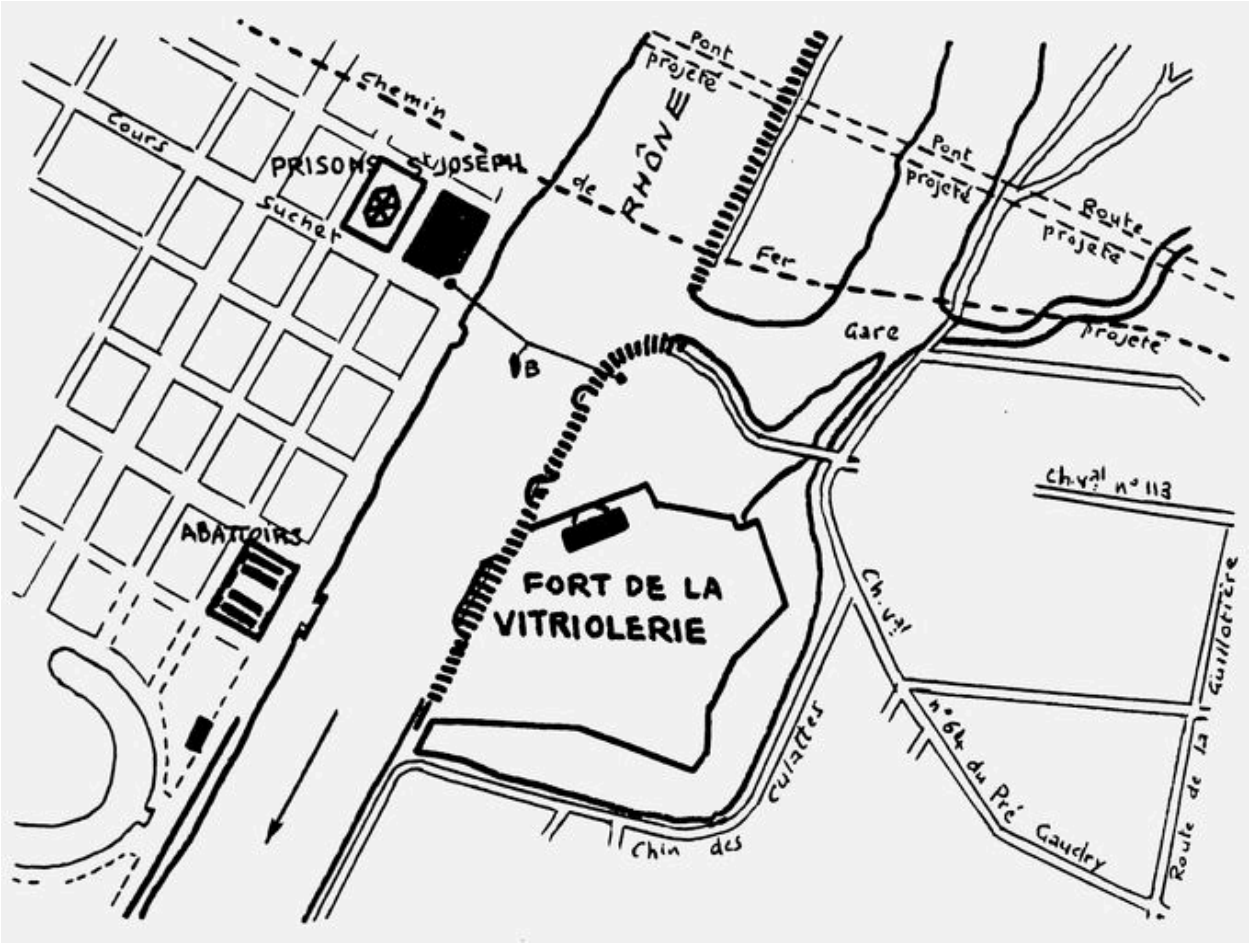

[Plan de situation de la traille militaire de la Vitriolerie] (extr. de : COGOLUENHE, livre 3, Annexe D-25)

Référence du document reproduit :

- **COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et** COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques. Thèse de doctorat. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980Plan de situation, s.d.

IVR82_20106907436NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
Auteur du document reproduit : Henri (auteur) Cogoluènhe
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation